

**Sujet: TR : [le kasai] "LE CONGO N'EST PAS A VENDRE" :
MESSAGE DU SIT-IN DE BRUXELLES**

Date: Wed, 1 Feb 2006 20:41:47 +0100

**« LE CONGO N'EST PAS A VENDRE » : MESSAGE DU SIT-IN DES
ACTIVISTES CONGOLAIS DE BRUXELLES**

Ce mercredi 1er février 2006 durant près de deux heures, à la Place de la Bourse de Bruxelles, une trentaine d'activistes congolais ont animé un sit-in pour dénoncer l'interférence intempestive de Louis Michel dans le processus électoral en cours en RD Congo.

Tout y était pour attirer l'attention du public : chants, tam-tams, maracas, sifflets, mégaphones.

Le message que les congolais voulaient communiquer à l'opinion belge se résumait à deux phrases, repris sur deux banderoles lisibles à cent mètres :

« Louis Michel, le Congo n'est pas à vendre. Non à l'esclavage »

« RD Congo Elections : OUI. Pas pour légitimer les criminels ».

Au moins deux mille personnes ont pu lire ce message : les centaines des passants à pieds, les conducteurs des véhicules, certains, en guise d'encouragement, klaxonnaient, pointant le pouce vers le haut. Sans compter les touristes dont la place de la bourse est une des escales des cars.

Certains belges, interpellés par le message ont approché les congolais afin d'être mieux informés. Et apparemment, peu de gens sont au courant des subtilités de la politique belge au Congo. Ceux des belges qui ont pu causer avec les congolais vont sûrement changer leur opinion sur Louis Michel qu'ils considéraient jusque là comme un bienfaiteur pour le Congo, matraquage médiatique oblige .Le sit-in s'est terminé à l'heure figurant dans l'autorisation du bourgmestre : 14h00.

Une déclaration des congolais vivant à l'étranger a été remise à la presse. Cette déclaration va dans le même sens que celle rendue publique par l'Union de Congolais pour la Défense de la Patrie et du Peuple, UCDP ayant son siège à Paris, et dont le représentant Benelux était présente à la place de la Bourse.

Après le sit-in, une marche vers le PCN, Point de Contact National devait avoir lieu. Seulement, durant des jours, des pourparlers ont lieu entre le PCN, la police et les initiateurs de la marche : un cercle d'étudiants congolais de l'ULB.

Pour mémoire, les congolais reprochent à ce service du Ministère économique belge d'être complaisant vis-à-vis de certaines entreprises belges opérant au Congo. Ces entreprises ne se soucient que de leurs profits, sans tenir compte ni de la main d'œuvre congolaise, ni de la préservation de l'environnement. C'est ainsi qu'au moment où le sit-in se tenait, une rencontre avait lieu entre la direction du PCN et des délégués congolais, afin de trouver un terrain d'entente.

Selon le compte-rendu fait par Monsieur MONDONDO Bienvenu, chef de cette délégation, Monsieur GOFFIN, responsable du PCN a accepté de re-examiner ce dossier, le 15 février prochain.

Ci dessous, deux déclarations : celles des congolais vivant à l'étranger, et celle de l'UCDP.

Cheik FITA

BRUXELLES, LE 1^{er} février 2006.

DECLARATION DU 1^{er} FEVRIER 2006 A BRUXELLES DES CONGOLAIS VIVANT A L'ETRANGER

Nous, Congolais Vivant à l'Etranger, déclarons ce jour ce qui suit :

Le 30 juin 2006, notre pays la République Démocratique du Congo fêtera le 46^{ème} anniversaire de son indépendance.

À cette époque, son colonisateur était la Belgique. Ironie de l'histoire, c'est le pays qui nous accueille présentement. Si autant de congolais se retrouvent aujourd'hui malgré eux en dehors de leur pays, cela veut dire que le Congo n'a jamais été véritablement indépendant.

Le Congo notre pays est actuellement en processus électoral. Le vœu de tous les congolais est que ce processus arrive à son terme avec l'avènement d'institutions et animateurs issus des urnes, grâce à des élections libres et transparentes.

Différents pays et institutions se sont investis financièrement et politiquement dans ce processus. Nous en prenons acte. Le moment voulu, le peuple congolais saura mesurer à sa juste valeur l'apport des uns et des autres.

Le Peuple Congolais attend des élections durant lesquelles aucun fils du pays ne peut être exclu en tant qu'électeur ou candidat :

- ni pour son appartenance politique,
- ni pour sa pauvreté,

- ni pour son métier,
- ni pour sa résidence.

Malheureusement, les différents textes qui prétendent régir ce processus, brillent par l'excès d'exclusions.

Si nous nous sommes réunis ce mercredi 1er février 2006 à cette place de la Bourse de Bruxelles c'est pour trois choses :

1. dénoncer l'ingérence intempestive, téméraire d'un sujet belge à tous les niveaux du processus électoral au Congo, nous citons, Monsieur Louis Michel, Ancien Ministre belge des affaires étrangères et actuel commissaire européen au développement et à l'action humanitaire.
2. attirer l'attention de l'opinion belge et internationale sur les différentes pesanteurs qui pèsent sur le processus électoral dans notre pays.
3. soutenir le peuple congolais dans sa lutte de libération pour laquelle des millions de compatriotes ont payé de leur sang et de leur vie.

Ainsi, nous lançons les messages suivants :

1. au Commissaire Européen Louis Michel nous disons :

Le Congo n'est ni à vendre, ni un bien sans maître.
Les congolais ne sont ni des naïfs, ni des candidats à être colonisés de nouveau.
Nous nous battons jusqu'au dernier d'entre nous contre toute tentative d'asservir notre peuple.

2. à l'opinion belge

Il est possible que s'établisse entre nos deux peuples de vraies relations de coopération dans le respect mutuel. Mais que le peuple belge ne se laisse pas piéger par l'aventurisme de certains de ses fils, et l'affairisme de certaines entreprises.

3. Aux différents organismes et pays qui soutiennent le processus électoral en RD Congo

En ce troisième millénaire marqué par la mondialisation, il est impérieux d'aller au secours de tout peuple qui par un mauvais concours de circonstances, traverse une période creuse. Mais cela ne donne pas ipso facto le droit d'imposer à ce peuple des textes de lois, ou des dirigeants. Tous les peuples sont souverains. Le peuple congolais aussi.

4. au peuple congolais

Que nous habitons au pays ou à l'étranger, nous restons des congolais. Et notre combat est le même : libérer notre pays du joug étranger afin que chaque fille et chaque fils du pays vive heureux sur la terre de ses ancêtres.

Ainsi, le 30 juin 2006 devra être une journée de fête à laquelle nous convions les différents dirigeants du monde.

Et ce jour-là nous voulons à la tête du pays un président élu parce qu'il est congolais, compétent, intègre et pas du tout mêlé aux crimes de la parenthèse 1997-2006.

Le congolais doit savoir qu'il n'y a plus au Congo que deux camps : le camp du peuple, et le camp des ennemis du peuple, soutenus par l'étranger. Comme en 1960.

Vive le Congo Uni,
Vive le peuple Congolais souverain.

Ainsi fait à Bruxelles, le 1^{er} février 2006

LES CONGOLAIS VIVANT A L'ETRANGER.

Union de Congolais pour la

Défense de la Patrie et du Peuple

UCDP

DECLARATION du 1er Février 2006

Chers compatriotes,

L'histoire de notre pays la République Démocratique du Congo, émaillée de violences, massacres, terreurs et trahisons impose aujourd'hui la responsabilisation totale du peuple congolais dans la gestion de son avenir! Pour ces raisons :

L'UCDP invite le peuple congolais à tenir fermement les rênes de son destin pour devenir le seul Artisan de son bonheur ! Par conséquent, nous appelons à une opposition populaire contre ces marchands des illusions politiciennes qui viennent nous imposer des schémas rocambolesques qui ne tiennent pas compte de nos aspirations !

Comme le processus de retour à la normalité politique et socio-économique est malmené par les conflits d'intérêts et d'objectifs qui sont étrangers à ceux du peuple congolais ! Les germes des conflits sont délibérément et insidieusement installés au travers le processus électoral sur lequel Louis Michel qui est convaincu d'être la Belgique et ses complices s'appuient pour arnaquer les congolais !

L'UCDP dénonce fermement les interventions intempestives et incongrues de Louis Michel dans le débat politique en République démocratique du Congo et en appelle à la commission européenne afin de rappeler à l'ordre son membre qui s'est lui-même rendu indésirable auprès du peuple congolais !

En conclusion, l'UCDP déclare son opposition :

1. Contre toutes formes d'exclusion au processus électoral notamment l'exclusion des congolais résidant à l'étranger qui participent pourtant de manière substantielle à l'économie du pays !

Cette injustice grave doit impérativement être revue parce que le droit d'être électeur ou éligible est légitime pour tout congolais quel que soit le lieu de sa résidence !

2. Contre la manipulation de bas étage pour laquelle Monsieur Louis Michel se bat bec et ongles pour l'imposer aux congolais qu'il a toujours pris pour des nigauds en vue de favoriser ses complices, il s'agit du principe des « listes bloquées et zébrées » rejetées par le peuple congolais souverain !

3. Contre la taxation des candidatures comme critère d'éligibilité à tous les niveaux, que nous considérons comme une arnaque parce que l'emploi de ces sommes n'est justifié par aucune destination si ce n'est la poche de quelques individus !

Ce critère d'éligibilité qui ne tient pas compte des réalités sociales en RDC, favorise les prédateurs, les pilleurs, les voleurs, par conséquent, nous appelons les candidats à la désobéissance civile par un refus catégorique de payer pour apporter leurs compétences et leurs idées pour l'intérêt collectif !
Pour l'Union de Congolais pour la Défense de la Patrie et du Peuple UCDP

Le Comité exécutif

Représenté par le Comité de Base BENELUX